

## **Procès-verbal du Conseil d'Administration n°12 de l'association Villeneuvois à vélo réuni le 27 décembre 2022, chez Francis.**

La séance est ouverte à 14 h 00.

Sont présents : Gaston BOSC, Francis CAZEILS, Adrien CHAUD.

Claude GUÉRIN est excusé.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du PV du précédent CA
- Retour à froid sur la véloparade
- Achat à Adrien du vélo-cargo
- Validation de la comptabilité 2022
- Adhésion à l'Association Française des Véloroutes et Voies Vertes
- Programme 2023 des actions de Villeneuvois à vélo
- Budget prévisionnel 2023

### **I — Approbation du PV du précédent CA**

Le Conseil d'Administration approuve le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 23 octobre 2022.

### **II — Retour à froid sur la véloparade**

Le CA revient sur la véloparade de Noël « Illuminons la ville » du mercredi 21 décembre dernier.

Événement très positif globalement, avec 78 participants, dont un joli tandem et un incroyable vélo éclairé avec un sapin sur le porte-bagages ! L'événement était assurément familial, avec la présence de nombreux jeunes, notamment du rando club de Sainte-Colombe-de-Villeneuve. M. Debelmas a été remercié, et nous a remerciés pour l'organisation. L'encadrement a été jugé bon par les participants, meilleur que l'an dernier en tout cas. Il est dommage que la communication entre Adrien et Francis sur le triporteur n'ait pu se faire, ce qui a donné lieu à des situations légèrement cocasses, mais rien de problématique. Notre arrivée sur la place Sainte-Catherine était belle, tout comme le discours final d'Adrien. Des personnes nous attendaient même à la porte de Paris avec leurs appareils photos !!

Au chapitre des points à corriger, notés par Francis : la communication avec le public extérieur. L'an prochain, il faut imprimer des flyers à distribuer pour faire connaître l'association et ses activités. La véloparade n'a pas engendré d'adhésion.

Nous sommes passés dans des rues où il n'y avait personne et où les gens que l'on souhait soutenir n'étaient pas présents lors du passage, ce qui donnait quelquefois l'air d'une procession : l'an prochain, il serait bon de mettre un mot dans les boîtes aux lettres des maisons illuminées du parcours, afin de prévenir les habitants de notre passage... voire qu'ils participent à la véloparade !

Pour améliorer la communication interne, il faudra se procurer des talkies-walkies, possiblement auprès d'une asso de chasseurs : Gaston peut voir.

Trouver une enceinte ou un mégaphone aussi, pour mettre de l'ambiance ! Gaston pense qu'il peut trouver sans problème une grosse enceinte pour créer une ambiance DJ pour l'an prochain.

En autres idées en vrac : demander un discours à un comédien, se répartir les rôles de la distribution des lampes et autres objets au préalable.

Pour Adrien, cela a été une sacré organisation : prise de contact avec l'équipe événementiel de la mairie de Villeneuve dès juin dernier, échanges réguliers sur l'organisation du feu d'artifice, plan de

sécurisation de la véloparade à écrire, contact avec la police municipale, demande d'arrêté d'interdiction du stationnement sur la place Paul Weil un mois avant, définition du parcours et envoi de la carte, affichage de l'arrêté 24 heures avant, panneaux « interdiction de stationner » à aller chercher au marché gare et à installer plusieurs heures avant... puis à ramener le lendemain, après avoir nettoyé la place. Pour que l'équipe suivante puisse aider, il faudra écrire le process organisationnel de cette année, pour l'an prochain.

Pour l'an prochain, afin de poursuivre l'alternance entre les rives, Adrien suggère de partir depuis le parking devant l'école Descartes. Adrien a profité des vacances pour faire un premier tour des maisons illuminées dans le secteur, afin d'avoir déjà une première ébauche de parcours à donner à la police et à la préfecture s'ils le demandent. Le parcours passerait notamment par le secteur nord-est de Bias, à l'ouest du cimetière Saint-Etienne, qui contient de magnifiques maisons décorées voire de véritables spectacles. S'il n'y a pas d'objection, le parcours pourrait se terminer par la traversée de l'avenue Jacques Bordeneuve puis des boulevards de Villeneuve... histoire de donner un grand final à cette parade !

Concernant la date, elle sera à fixer avec la ville de Villeneuve selon leurs festivités programmées. À première vue, rien ne s'oppose à conserver la date du mercredi 20 décembre : seulement, contrairement à ces deux années, cela ne tombera pas durant les vacances scolaires. À étudier donc avec la mairie, pour voir comment eux adaptent leur programme.

### III — Achat du triporteur à assistance électrique

La convention de prêt entre Adrien et Villeneuvois à vélo touche à sa fin. L'association doit désormais acheter le triporteur à assistance électrique à Adrien, conformément à ce qui avait été voté lors du conseil d'administration du 26 avril 2022.

Afin de conserver de la trésorerie, l'achat s'effectuera en deux fois : 1 000 € le 31 décembre 2022, et 1 000 € versé fin décembre 2023.

Par un jeu d'écriture comptable, le vélo-cargo sera considéré comme un véhicule à amortir et non un achat occasionnel. Ainsi, dans nos comptes le vélo-cargo va apparaître comme une dépense de 500 € par an pendant quatre ans, et idem pour les subventions associées (300 € de la mairie de Pujols, 700 € de la CAGV) qui vont apparaître comme subvention de

Le Conseil d'Administration **approuve** la décision d'achat du triporteur à assistance électrique de Adrien, pour la somme de **1 000 €** versé le 31 décembre 2022, et **1 000 €** versé fin décembre 2023.

### IV — Validation de la comptabilité 2022

Nous faisons ensemble le point sur la comptabilité 2021 - 2022, à l'approche de la fin du premier exercice comptable de l'association. Adrien a doté l'association du logiciel **Paheko** (anciennement Garradin), logiciel libre développé par La Rustine, atelier de réparation vélo à Dijon, pour la gestion des membres et la comptabilité. Il a importé toutes les écritures comptables depuis la création de l'association sur Paheko, même si nous n'avons pas eu une compta très propre cette année.

Le compte final nous fait apparaître un bon excédent (assez arbitraire étant donné l'acquisition du vélo-cargo), et un budget autour de 1 300 €, ce qui est ce à quoi nous nous attendions. Les produits sont de 1 850 €, où l'excédent s'explique notamment par les dons reçus pour le financement du vélo-cargo. Comme tenu du fait que le vélo-cargo est un amortissement sur quatre ans, ces dons serviront à la trésorerie de l'association, en attendant d'être comptablement dépensés ces quatre prochaines années. Le rapport financier, qui détaillera ces mouvements, sera à approuver lors de l'Assemblée Générale 2023, qui aura lieu au printemps.

Afin d'éviter les chèques perdus et les problèmes avec les espèces, nous allons adopter l'an prochain un vrai process pour la gestion des chèques et espèces. Francis écrira l'origine des chèques et espèces reçues, et nous les encaisserons une fois par mois, après écriture avec Adrien dans la comptabilité. Il va devenir assez urgent de se doter d'un trésorier bon en la matière, vu les flux importants qui pourraient arriver avec la gestion d'un atelier d'auto-réparation.

## **V – Adhésion à l'Association Française des Véloroutes et Voies Vertes**

*Point non évoqué.*

## **VI – Démarches pour l'atelier de réparation à Villeneuve-sur-Lot**

L'atelier des lundi 19 et mardi 20 décembre au Café cantine s'est bien passé : nous avons réparé 12 vélos, désossé deux autres et donnés 4 vélos en l'état. La gestion des vélos réparés a été cependant mal faite mardi soir, et Adrien a dû passer du temps à faire l'aller-retour pour redéposer les bons vélos au garage du Café cantine. Ils n'ont pas été étiquetés, c'est assez compliqué de s'y retrouver. À corriger pour la prochaine fois.

Durant cet atelier, nous avons fait la rencontre de Pierre qui possède un local rue de Pujols, qu'il pourrait nous louer. À défaut de grandes subventions, lui et sa femme accepteraient de louer le local à l'asso de manière à ce que cela ne leur coûte rien (eau, électricité, assurance, foncier).

Adrien a pu visiter le local, qui est très intéressant : deux pièces dont une en bon état, l'autre nécessite plus de travaux. On pourrait imaginer qu'une pièce sert d'atelier, l'autre de réserve. Gaston et Francis doivent voir avec Pierre ce local.

Maintenant, que faisons-nous ? L'expérience nous a montrés qu'il faut rester prudent sur les questions de locaux. Nous sommes toujours censés avoir un local dans la future déchetterie / centre zéros déchets de Lasplantes, et Jean cherche un local pour y installer une bicycletterie et notre atelier. Il faudrait éviter de se retrouver de 0 à 3 locaux en quelques mois...

Après discussion avec le Café cantine, eux souhaitent abandonner leur garage à terme mais il faut leur laisser une période d'adaptation pour le vider, et nous également. Adrien suggère que l'on poursuive la collaboration actuelle avec le Café cantine jusqu'à l'été, ce qui nous laissera suffisamment de temps pour remettre en état le local de Pierre et étudier nos possibilités pour la suite.

Cependant, la situation actuelle n'est pas satisfaisante : nous allons devoir passer du temps pour faire le tri des vélos dans l'entrepôt et ne pas hésiter à se débarrasser des vélos non réparables rapidement ou qui ne donnent pas envie, car sinon nous n'allons faire qu'accumuler sans suivre le rythme des réparations. Une session de tri est à programmer, pour des vélos qu'on ne réparera pas, à Montayral. → **Claude**

## **VII – Programme 2023 des actions de Villeneuvois à vélo**

Afin de remplir les dossiers à venir de demande de subventions, et surtout afin d'avoir une visibilité de nos actions sur l'année, nous nous devons d'établir les grandes lignes du programme de Villeneuvois à vélo pour 2023. Un tel programme permettra également de fidéliser les partenaires et de s'inscrire dans une logique sur le long terme.

### **Plaidoyer**

Nous allons continuer notre démarche de plaidoyer pour des aménagements cyclables de qualité dans le Villeneuvois et au-delà de la seule CAGV. Plusieurs gros dossiers arriveront cette année : RN 21, voie verte du Temple-sur-Lot, avenue du Maréchal Leclerc et d'Agen à Villeneuve-sur-Lot, avenue Jacques

Bordeneuve à Villeneuve-sur-Lot, voie verte vers le château de Rogé. Nous devons continuer à pousser sur le dossier de l'avenue Jacques Bordeneuve, solliciter la ville de Sainte-Livrade-sur-Lot qui est active sur la réalisation du plan vélo... et surtout réveiller les communes qui s'endorment, comme Bias.

Les doubles sens cyclables dans la bastide doivent arriver cette année, et Adrien va lancer un premier courriel officiel au Maire pour demander l'application de la loi.

Dans le cadre de la charte des aménagements en agglomération et de notre future délégation départementale auprès de l'AF3V, nous pourrions être amenés à donner nos avis sur des projets hors Villeneuve. Pour répondre à cette hausse de la charge de travail, il faudra créer un groupe de travail autour des aménagements.

### **Véloroute du Pays de Serres**

En 2023, Villenuevois à vélo compte également pousser au développement d'une « véloroute du Pays de Serres » par la future RN 21 déclassée, traversant l'Agglomération du nord au sud, déjà évoquée lors d'un précédent Conseil d'administration. Nous réunirons élus, techniciens, office de tourisme pour construire ensemble cet itinéraire qui peut être un axe majeur de développement touristique et de mobilité au quotidien pour le Roquentin.

Ce projet peut fédérer les maires des communes du sud de l'Agglomération, et nous positionner en acteur du vélo dans le Lot-et-Garonne. Il est déjà arrivé plusieurs fois qu'une association AF3V soit à l'origine de véloroutes (la véloroute de la vallée du Lot en est un exemple, en quelque sorte!). Pour la seconde moitié de l'année.

### **Balades techniques**

Les balades techniques vont continuer, quoique sur un rythme moins conséquent. Nous allons en effet en priorité nous concentrer sur les réunions auprès des décideurs et techniciens sur les grands projets à venir (boulevard, avenue Jacques Bordeneuve, avenue du Maréchal Leclerc et d'Agen).

En balades techniques à programmer cependant : voie verte du Temple-sur-Lot, véloroute du Pays de Serres, panneau M12 « cédez-le-passage cycliste au feu rouge », avenue Jacques Bordeneuve, tour de Sainte-Livrade-sur-Lot.

### **Atelier de réparation**

Énorme sujet, longuement évoqué. Francis souhaite que l'on envisage le salariat dès cette année : cela ne semble pas réaliste pour l'heure, étant donné les nombreux dossiers à faire, le local à avoir, etc.

La question du local va beaucoup conditionner le format des ateliers de réparation. Nous avons bien vu lors des ateliers que sans local il est laborieux d'accéder à des pièces détachées ou des outils particuliers.

En attendant ce local, nous continuerons en 2023 les ateliers de réparation en pleine rue, devant le Café cantine, au rythme d'un atelier par mois, vraisemblablement le premier samedi du mois. Pas en janvier car il fait trop frais... mais à partir de février. Au fil des mois, si on a du monde pour nous épauler, on pourra offrir de nouveaux ateliers plus fréquemment.

Adrien rappelle que le vélo-cargo a été acquis dans l'optique d'effectuer des ateliers de réparation itinérants. En 2023 il faudra absolument proposer un atelier de réparation à Pujols. Il aimerait bien que l'on contacte l'association ABRIS pour effectuer la même chose à Casseneuil. Il faudra également relancer la mairie de Sainte-Livrade, qui est bien en avance sur le plan vélo.

### **Savoir rouler à vélo**

L'association devra continuer la collaboration avec la CAGV sur le savoir rouler à vélo, et les interventions auprès des écoles lorsque nous serons sollicités. Pujols souhaite se mettre dans la boucle de « Génération vélo » : nous pourrions aider la commune pour la partie révision des vélos des enfants.

Pascal s'occupe de développer la mobilité scolaire : il en est encore aux premières réflexions ; il ne faudra pas hésiter à l'aider une fois le dossier plus avancé.

2023 sera également l'année de nos premières interventions en collège. Claude a vu avec Gaston Carrère et Anatole France, tous deux partants. Il a eu une réunion avec l'équipe pédagogique d'Anatole France, très partante pour cet atelier. Cependant, nous avons écoulé tout le stock de lumières à la véloparade... Adrien doit se charger de trouver des éclairages auprès d'autres partenaires. Les ateliers à Anatole France sont vraisemblablement programmés pour mars, puis pour la rentrée 2023.

### **Événements**

La véloparade est bien évidemment reconduite, vraisemblablement le mercredi 20 décembre (voir ci-dessus). Il est souhaité également d'organiser une vélorution un peu plus engagée à l'occasion de « Mai à vélo ». La CAGV cette année pourrait s'inscrire dans ce label, à nous également de réfléchir aux actions que l'on souhaiterait proposer. Adrien ne sera pas disponible pour sûr, mais de nombreuses choses sont possibles : balade, manif, projection de film (« Les Échappées »?). Nous continuerons de participer aux événements auxquels nous avons participé en 2022 : salon Horizon Vert, journée de la transition.

### **Randos vélo et culture en Villeneuvois, itinérance culturelle**

En 2023, nous devons continuer les randos vélo et culture en Villeneuvois et encore plus développer la période estivale, propice aux partenariats avec l'office de tourisme du Grand Villeneuvois. Les randos vélo et culture peuvent profiter pleinement du dispositif d'« itinérance culturelle », subvention du Conseil départemental de Lot-et-Garonne. Il faut réfléchir à un projet pour ces randos vélo et culture, pour bénéficier des subventions. Elles pourraient permettre de développer de véritables randos culturelles, avec conteurs de pays qui seraient financés par cette subvention. Cela permettrait également de financer la communication du programme d'été, que l'on pourrait confier aux autres acteurs touristiques (camping...).

Concernant le programme, Francis évoque ses difficultés à fédérer pour la gestation d'un programme défini à l'avance des balades. Quelques personnes aident, mais il arrive souvent qu'il impose des randos vélo et culture, faute d'organisateur ou organisatrice. Pour Adrien, cela semble être un non-problème : les randos vélo et culture attirent le monde qui le souhaite, et il existe des dizaines de beaux endroits en Villeneuvois qui peuvent remplir les trous sans qu'il soit nécessaire de prévoir une grande organisation au préalable. Les multiples canaux de communication (mail, Facebook, WhatsApp...) diluent l'information et perdent les adhérents, et Francis. Le fait qu'Adrien n'est pas sur la boucle WhatsApp est problématique pour la communication au public des randos. Cependant, dans tous les cas il est difficile d'annoncer des randos vélo et culture si on n'est pas sûr qu'elles ont lieu : rien que vendredi dernier, la rando vers Laroque n'a pas eu lieu faute de personnes, à l'avant-veille de Noël. Et ce scénario va se reproduire ce vendredi. L'image de l'association pourrait être très entachée si nous annonçons des randos, finalement annulées, alors que des adhérents souhaitaient venir. Cela fait partie de la difficile professionnalisation de ces randos vélo et culture.

Est évoqué également les randos vélo et culture en voiture, qu'Adrien juge incohérent avec le titre et la mission de ces randos. Francis trouve que cela ne pose pas de problème tant qu'il y a une partie à vélo : cela s'entend, mais il nous est arrivé des retours de personnes trouvant ceci peu cohérent. Attention à ne pas être considéré comme une association à but cyclotouristique, ce qui aurait des conséquences pour l'assurance. À titre d'exemple, le séjour dans le Berry n'était pas organisé par Villeneuvois à vélo, et cela doit être clair dans la communication de Francis auprès des participants aux randos vélo et culture.

Adrien souhaite que Francis et les autres réfléchissent d'ores-et-déjà au programme estival. Il faut remplir avant tout juillet et août, et peu à peu jusqu'à si possible de mai à septembre. L'idéal serait que ce programme soit fini début mai, pour communication aux autres. Cela implique de contacter les

partenaires, les conteurs de pays... bien en amont, de ne pas placer que des randos vélo et culture que l'on est sûr d'accueillir, de ne pas placer de randos utilisant la voiture, etc. On peut d'ores-et-déjà placer une rando sur l'histoire du train en août. Ne pas hésiter à taper dans la liste des randos proposées par Adrien, ainsi que les randos littéraires avec Les Amis de la Culture.

Francis évoque son idée de développement d'une activité économique d'organisation de séjours touristiques à vélo dans le Villeneuvois. Gaston et Adrien trouvent que cela ne correspond pas aux objectifs de Villeneuvois à vélo, et qu'ils ne le soutiendront pas.

Enfin, Adrien évoque son idée de rando « vélo sous les étoiles » à faire durant l'été pour découvrir le ciel étoilé la nuit. Une rando à faire une fois dans l'année, qui peut être sympathique et attirer un autre public (qui ne peut pas généralement venir aux randos vélo et culture en pleine journée du vendredi). À étudier durant l'année.

### **Recrutement de bénévoles**

Adrien souhaiterait fortement que nous fassions un atelier de réparation et un moment de découverte de l'association au Campus connecté de Villeneuve-sur-Lot, vraisemblablement en avril. À valider avec Claude. Il faudra contacter Vanessa SY, qui sera partante à coup sûr. Pour Villeneuvois à vélo, cela peut permettre de rencontrer un public beaucoup plus jeune, voire de recruter de futurs bénévoles, des personnes comme Adrien qui souhaiteraient s'engager dans une association environnementale, et qui donne des résultats concrets sur le terrain. Adrien est persuadé que cela peut donner du sang neuf à l'association, dans l'optique de son potentiel futur départ.

C'est en effet un risque qui pourrait se pointer en 2023 : selon la mutation d'Adrien à l'issue du concours de l'agrégation, Adrien pourrait quitter Villeneuve voire la Nouvelle-Aquitaine. Il faut faire en sorte, durant la première moitié de 2023, que l'association soit indépendante d'Adrien et ne vive pas en cas de départ. Pour cela, il faut diversifier les profils des bénévoles, écrire les différents processus dans l'association, donner une comptabilité claire, etc. Une véritable mission pour 2023.

### **Partenariat**

Francis évoque son idée de collectif pour son projet de VIVIER à Villeneuve-sur-Lot, collectif auquel Villeneuvois à vélo pourrait participer. Adrien juge cela prématuré, et demande à voir selon les autres partenaires.

## **VII — Budget prévisionnel 2023**

Tout ceci donne un budget prévisionnel 2023 autour de 3 000 € de dépenses. Les dépenses de cotisation (FUB, AF3V) vont considérablement augmenter, du fait de la croissance de l'association. Au niveau des recettes, les cotisations seront très utiles (le rappel de réadhésion sera envoyé début janvier) donc il faudra inciter chacun à adhérer à l'association. Nous devrions toucher une subvention du FDVA, nous espérons une subvention importante de la mairie de Villeneuve-sur-Lot (étant donné toutes nos actions en 2022). Il ne faudra pas se louper sur les calendriers des différentes demandes de subventions municipales cette année.

Adrien doit contacter Jean pour l'élaboration d'une convention nous liant avec la CAGV. Pour Adrien, cela est presque plus important qu'un soutien financier. Adrien doit s'en occuper en janvier.

## **VIII — Prochains événements**

Comme mentionné plus haut, pas d'atelier de réparation en janvier. Pas de balade technique non plus, nous allons être assez occupés avec les dossiers de subvention et courriers aux mairies.

Adrien aimerait donc que nous organisions un moment de convivialité entre adhérents autour d'une galette des rois en janvier. Cela serait un bon événement pour les réadhésions et la cohésion dans l'asso, ainsi que pour trouver des personnes motivées pour toutes les actions précitées.

Est suggérée la date du **14 janvier**, 16 h, pour une telle galette. Adrien doit contacter Émilie pour voir si le Café cantine est dispo durant cette après-midi. Adrien fera imprimer et passer à Francis des flyers de promotion et d'adhésion 2023. Adrien ne pourra être là à cette galette : Gaston peut peut-être la faire ?

La réunion se termine à 17 h 30. Prochaine réunion samedi 28 janvier.